

DELIBERATIONS

REGIE D'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE RODEZ-AVEYRON

Séance du 4 février 2026

SOMMAIRE

Délibérations du Conseil d'Exploitation du 4 février 2026

2026-01 Approbation du procès-verbal du Conseil d'Exploitation du 7 octobre 2025

2026-02 Election de la Commission d'Appel d'Offres

2026-03 Election de la Commission de Délégation de Service Public

2026-04 Revalorisation du guide tarifaire

2026-05 Charte graphique et logo aéroport

CONSEIL D'EXPLOITATION DU 04/02/2026

REGIE D'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE RODEZ-AVEYRON

DÉLIBÉRATION N° 2026-01 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'EXPLOITATION DU 7 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-six, le 4 février à 10H30, le Conseil d'Exploitation s'est réuni à l'aéroport – Salle « Béluga » - sous la présidence de Monsieur Christian TIEULIE, Président du Conseil d'Exploitation.

Membres Présents :

Monsieur Christian TIEULIE – Madame Christine SAHUET – Madame Marie LACAZE – Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN - Monsieur Jean-Luc CALMELLY - Monsieur Dominique COSTES

Membres absents ayant donné procuration :

Monsieur Arnaud VIALA, pouvoir donné à Monsieur Christian TIEULIE

Monsieur Christian TEYSSEDE, pouvoir donné à Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN

Membres absents et excusés :

Madame Dominique GOMBERT - Monsieur Jean-Philippe ABINAL – Monsieur André AT

Considérant que les rapports présentés au Conseil d'Exploitation ont été adressés à ses membres le 29 janvier 2026 ;

En application de l'article 2 du Règlement Intérieur du Conseil d'Exploitation, un procès-verbal de la séance précédente a préalablement été communiqué à l'ensemble des membres du Conseil d'Exploitation ;

Considérant que le procès-verbal n'appelle ni observation, ni réserve ;

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Exploitation *APPROUVE* le procès-verbal de la séance du Conseil d'Exploitation du 7 octobre 2025 tel qu'annexé.

Le Président du Conseil d'Exploitation

Christian TIEULIE

Acte dématérialisé

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents

- **POUR : 8**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**
- **ABSENTS ET EXCUSES : 3**
- **NE PREND PAS PART AU VOTE : 0**

CONSEIL D'EXPLOITATION DU 04/02/2026

REGIE D'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE RODEZ-AVEYRON

DÉLIBÉRATION N° 2026-02 : ELECTION D'UNE « COMMISSION D'APPEL D'OFFRES »

L'an deux mille vingt-six, le 4 février à 10H30, le Conseil d'Exploitation s'est réuni à l'aéroport – Salle « Béluga » - sous la présidence de Monsieur Christian TIEULIE, Président du Conseil d'Exploitation.

Membres Présents :

Monsieur Christian TIEULIE – Madame Christine SAHUET – Madame Marie LACAZE – Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN - Monsieur Jean-Luc CALMELLY - Monsieur Dominique COSTES

Membres absents ayant donné procuration :

Monsieur Arnaud VIALA, pouvoir donné à Monsieur Christian TIEULIE
Monsieur Christian TEYSSEDE, pouvoir donné à Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN

Membres absents et excusés :

Madame Dominique GOMBERT - Monsieur Jean-Philippe ABINAL – Monsieur André AT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1411-5 ;

Considérant que les rapports présentés au Comité syndical du 4 février 2026 ont été adressés à ses membres le 29 janvier 2026 ;

Vu la délibération n° 2025-12 fixant les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offre et de la Commission de Délégation de Service Public ;

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres doit être composée du Président et de de cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel, étant précisé qu'il est procédé selon les mêmes modalités à l'élection de membres suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant le dépôt d'une liste unique régulièrement constituée ;

Considérant que la proposition de voter la liste constituant la Commission d'Appel d'Offres par un vote à main levée a été acceptée, à l'unanimité, par les membres présents à cette assemblée.

Le Conseil d'Exploitation ÉLIT pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres :

- ✓ **Monsieur Christian TIEULIE, Président**

Membres titulaires

- ✓ **Monsieur Arnaud VIALA, représentant le Conseil départemental**
- ✓ **Monsieur Jean-Philippe ABINAL, représentant le Conseil départemental**
- ✓ **Madame Christine SAHUET, représentant la Région Occitanie**
- ✓ **Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, représentant de Rodez Agglomération**
- ✓ **Monsieur Dominique COSTES, représentant la CCI Aveyron**

Membres suppléants

- ✓ **Monsieur André AT, représentant le Conseil départemental**
- ✓ **Madame Dominique GOMBERT, représentant le Conseil départemental**
- ✓ **Madame Marie LACAZE, représentant la Région Occitanie**
- ✓ **Monsieur Christian TEYSSÉDRE, représentant de Rodez Agglomération**
- ✓ **Monsieur Jean-Luc CALMELLY, représentant l'Agence Départementale de l'attractivité et du Tourisme**

Le Président du Conseil d'Exploitation

Christian TIEULIE

Acte dématérialisé

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents

- **POUR** : 8
- **CONTRE** : 0
- **ABSTENTION** : 0
- **ABSENTS ET EXCUSES** : 3
- **NE PREND PAS PART AU VOTE** : 0

CONSEIL D'EXPLOITATION DU 04/02/2026

REGIE D'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE RODEZ-AVEYRON

DÉLIBÉRATION N° 2026-03 : ELECTION D'UNE « COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC »

L'an deux mille vingt-six, le 4 février à 10H30, le Conseil d'Exploitation s'est réuni à l'aéroport – Salle « Béluga » - sous la présidence de Monsieur Christian TIEULIE, Président du Conseil d'Exploitation.

Membres Présents :

Monsieur Christian TIEULIE – Madame Christine SAHUET – Madame Marie LACAZE – Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN - Monsieur Jean-Luc CALMELLY - Monsieur Dominique COSTES

Membres absents ayant donné procuration :

Monsieur Arnaud VIALA, pouvoir donné à Monsieur Christian TIEULIE
Monsieur Christian TEYSSERE, pouvoir donné à Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN

Membres absents et excusés :

Madame Dominique GOMBERT - Monsieur Jean-Philippe ABINAL – Monsieur André AT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1411-5 ;

Considérant que les rapports présentés au Comité syndical du 4 février 2026 ont été adressés à ses membres le 29 janvier 2026 ;

Vu la délibération n° 2025-12 fixant les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offre et de la Commission de Délégation de Service Public ;

Considérant que la Commission de Délégation de Service Public doit être composée du Président et de de cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel, étant précisé qu'il est procédé selon les mêmes modalités à l'élection de membres suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant le dépôt d'une liste unique régulièrement constituée ;

Considérant que la proposition de voter la liste constituant la Commission d'Appel d'Offres par un vote à main levée a été acceptée, à l'unanimité, par les membres présents à cette assemblée.

Le Conseil d'Exploitation ÉLIT pour siéger à la Commission de Délégation de Service Public :

- ✓ **Monsieur Christian TIEULIE, Président**

Membres titulaires

- ✓ **Monsieur Arnaud VIALA, représentant le Conseil départemental**
- ✓ **Monsieur André AT, représentant le Conseil départemental**
- ✓ **Madame Christine SAHUET, représentant la Région Occitanie**
- ✓ **Monsieur Christian TEYSSÉDRE, représentant de Rodez Agglomération**
- ✓ **Monsieur Jean-Luc CALMELLY, représentant l'Agence Départementale de l'attractivité et du Tourisme**

Membres suppléants

- ✓ **Monsieur Jean-Philippe ABINAL, représentant le Conseil départemental**
- ✓ **Madame Dominique GOMBERT, représentant le Conseil départemental**
- ✓ **Madame Marie LACAZE, représentant la Région Occitanie**
- ✓ **Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, représentant de Rodez Agglomération**
- ✓ **Monsieur Dominique COSTES, représentant la CCI Aveyron**

Le Président du Conseil d'Exploitation

Christian TIEULIE

Acte dématérialisé

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents

- **POUR** : 8
- **CONTRE** : 0
- **ABSTENTION** : 0
- **ABSENTS ET EXCUSES** : 3
- **NE PREND PAS PART AU VOTE** : 0

CONSEIL D'EXPLOITATION DU 04/02/2026
RÉGIE D'EXPLOITATION DE L'AÉROPORT DE RODEZ-AVEYRON

DÉLIBÉRATION N° 2026-04 : REVALORISATION DU GUIDE TARIFAIRE

L'an deux mille vingt-six, le 4 février à 10H30, le Conseil d'Exploitation s'est réuni à l'aéroport – Salle « Béluga » - sous la présidence de Monsieur Christian TIEULIE, Président du Conseil d'Exploitation.

Membres Présents :

Monsieur Christian TIEULIE – Madame Christine SAHUET – Madame Marie LACAZE – Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN - Monsieur Jean-Luc CALMELLY - Monsieur Dominique COSTES

Membres absents ayant donné procuration :

Monsieur Arnaud VIALA, pouvoir donné à Monsieur Christian TIEULIE
Monsieur Christian TEYSSEDE, pouvoir donné à Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN

Membres absents et excusés :

Madame Dominique GOMBERT - Monsieur Jean-Philippe ABINAL – Monsieur André AT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que les rapports présentés au Comité syndical du 4 février 2026 ont été adressés à ses membres le 29 janvier 2026 ;

Vu la délibération n°2025-07 du 6 mai 2025 portant sur les statuts de Régie d'Exploitation dotée de la seule autonomie financière pour l'exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron ;

Vu les statuts de la Régie d'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron et notamment son article 10 qui stipule que le Comité syndical du Syndicat Mixte de l'aéroport de Rodez-Aveyron fixe les taux des redevances dues par les usagers et des tarifs des prestations et services assurés par la Régie ;

Considérant la nécessité de revaloriser de 2% les tarifs existants au regard des évolutions du contexte économique et d'ajuster les tarifs forfaitaires à l'arrondi ;

Le nouveau guide tarifaire sera proposé en ce sens pour validation au prochain Comité syndical.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Exploitation :

- **APPROUVE** l'actualisation du guide tarifaire pour une mise en application au 1^{er} juin 2026 ;
- **PREND ACTE** que ce guide tarifaire fera l'objet d'une délibération du Comité syndical du Syndicat Mixte de l'aéroport de Rodez-Aveyron ;
- **AUTORISE** le Directeur de la Régie d'Exploitation à réaliser toutes les formalités et à signer tous les actes découlant de la présente délibération.

Le Président du Conseil d'Exploitation

Christian TIEULIE

Acte dématérialisé

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents

- **POUR** : 8
- **CONTRE** : 0
- **ABSTENTION** : 0
- **ABSENTS ET EXCUSES** : 3
- **NE PREND PAS PART AU VOTE** : 0

CONSEIL D'EXPLOITATION DU 04/02/2026
REGIE D'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE RODEZ-AVEYRON

DÉLIBÉRATION N° 2026-05 : CHARTE GRAPHIQUE ET LOGO AEROPORT

L'an deux mille vingt-six, le 4 février à 10H30, le Conseil d'Exploitation s'est réuni à l'aéroport – Salle « Béluga » - sous la présidence de Monsieur Christian TIEULIE, Président du Conseil d'Exploitation.

Membres Présents :

Monsieur Christian TIEULIE – Madame Christine SAHUET – Madame Marie LACAZE – Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN - Monsieur Jean-Luc CALMELLY - Monsieur Dominique COSTES

Membres absents ayant donné procuration :

Monsieur Arnaud VIALA, pouvoir donné à Monsieur Christian TIEULIE
Monsieur Christian TEYSSERE, pouvoir donné à Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN

Membres absents et excusés :

Madame Dominique GOMBERT - Monsieur Jean-Philippe ABINAL – Monsieur André AT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que les rapports présentés au Comité syndical du 4 février 2026 ont été adressés à ses membres le 29 janvier 2026 ;

Vu la nécessité de moderniser l'identité visuelle pour l'aéroport de Rodez-Aveyron ;

Considérant que le logo constitue un élément essentiel de l'image et de la communication institutionnelle ;

Vu la présentation de la nouvelle charte graphique et du nouveau logo qui seront mis en œuvre sur l'ensemble des supports de communication, physiques et numériques, et documents officiels ;

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Exploitation :

- **VALIDE** la nouvelle charte graphique et le nouveau logo pour l'aéroport de Rodez-Aveyron tel que présenté en annexe ;
- **AUTORISE** le Directeur de la Régie d'Exploitation à réaliser toutes les formalités pour la mise en œuvre de cette charte graphique et ce logo et à signer tous les actes découlant de la présente délibération.

Le Président du Conseil d'Exploitation

Christian TIEULIE

Acte dématérialisé

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents

- **POUR** : 8
- **CONTRE** : 0
- **ABSTENTION** : 0
- **ABSENTS ET EXCUSES** : 3
- **NE PREND PAS PART AU VOTE** : 0